

LICENCE PROFESSIONNELLE CHARGÉ D'AFFAIRES*

EN AMÉNAGEMENT ET FINITION

- ***MENTION** Métiers du BTP : bâtiment et construction
- PARCOURS** Chargé d'affaires en aménagement extérieur et intérieur
- SPÉCIALITÉ** Aménagement intérieur
- LICENCE PRO** Diplôme national bac +3 en convention avec Le Mans Université



Le **chargé d'affaires** réalise le rêve du client. Doté d'une solide base technique alliée au sens de la relation client, il permet à l'entreprise d'«anticiper pour ne pas subir». Il conduit une affaire de A à Z.

La formation s'adresse à des diplômés Bac +2 : BTS Aménagement-Finition, BTS Études et Économie de la construction, BTS Agencement de l'environnement architectural, BTS Design d'espace, BTS Bâtiment, DUT GEA... Possibilité de VES, VAP ou VAE.

OBJECTIF

La licence professionnelle prépare des chargés d'affaires en second oeuvre (peinture, ravalement, ITE, plâtre, sols, agencement, décoration) polyvalents, capables de gérer un portefeuille clients en s'appuyant sur un solide bagage technique.

Les compétences visées sont les suivantes :

- **compétences commerciales**
 - Prospecter les futurs clients ; Assurer la relation client tout au long de l'affaire
 - Définir les outils de développement de la relation client, les mettre en oeuvre et assurer le contrôle; Optimiser la relation client
 - Définir et mettre en place les outils marketing et évaluer les actions de manière à concevoir un tableau de bord de l'activité commerciale; Initier et conduire des entretiens de vente, négocier les affaires en conjuguant les intérêts de l'entreprise et ceux du client
- **compétences de management**
 - Piloter un projet; Animer et gérer les équipes de compagnons;
 - Assurer le bon déroulement de l'affaire par une méthodologie dans le respect des conditions d'exécution
- **compétences de gestion**
 - Maitriser les coûts et les budgets ; Définir et mettre en place le tableau de bord de suivi de chaque affaire ; Proposer et mettre en oeuvre toutes les solutions pour optimiser l'efficacité de l'entreprise
- **compétences techniques**
 - Proposer les solutions techniques adaptées dans les règles de l'art
 - Prendre en compte le confort thermique (RGE), la qualité environnementale et l'embarquement des travaux de rénovation énergétique

PÉDAGOGIE

- L'organisation, le contenu et les modalités de recrutement sont définis en collaboration avec **les organisations professionnelles du Bâtiment**.
- Les **formateurs** des matières relatives au métier sont des **professionnels en activité** dans ce secteur.
- La formation est organisée selon les **modalités de l'alternance**. Un livret de professionnalisation permet d'accompagner la progression en entreprise.
- Une **visite pédagogique** en entreprise a lieu systématiquement à mi-parcours du stage. Un **suivi individualisé** avec le chef d'entreprise et l'étudiant est mis en place à chaque retour de période en entreprise.

LES + DE LA FORMATION

- Participation soutenue du secteur professionnel
- Diversité des intervenants professionnels
- Accompagnement dans l'alternance
- Certification en anglais
- Taux d'insertion professionnelle
- Réseau d'opportunités d'affaires depuis plus de 10 ans

CONTACT

UCO Laval
25 rue du Mans
53 000 LAVAL

Martine Le Gall,
responsable de la formation
m.legall@ucolaval.net

Secrétariat Tél : 02 43 64 36 64

Sur www.laval.uco.fr

- > Dossier de candidature
- > Calendrier prévisionnel de l'alternance



INSERTION PROFESSIONNELLE

100 % des diplômés insérés à la fin de la formation

TAUX DE RÉUSSITE À L'EXAMEN

2021 : 66 % 2020 : 36 % 2019 : 100 %

CONTENU DE LA FORMATION

UE1 - 80h Environnement professionnel du secteur du bâtiment en aménagement et finition : Normes - Droit - Développement durable - Assurances BTP - Prévention des risques - Qualifications - Accessibilité - Marchés publics et privés

UE2 - 60h Technologie: Peinture - Décoration - Agencement - Aménagement - Sols, revêtements - Cloisons sèches, plafonds - Isolation thermique par l'extérieur

UE3 - 120h Techniques commerciales et de gestion adaptées au bâtiment et aux spécificités du secteur - Savoir vendre et sauver ses marges

UE4 - 60h Techniques de métré-devis adaptées aux métiers du bâtiment - Évaluation des coûts - Techniques de planification, conduite et suivi

UE5 - 120h Communication - Management des équipes - Management de projet du bâtiment - Anglais du bâtiment

UE6 - 120h Outils méthodologiques - Logiciels - Bureautique - Le numérique dans le bâtiment

UE7 - 35h Projets tuteurés (dont méthodologie, conduite et accompagnement de projets réels en présentiel)

UE8 - 560h Stage professionnel

Travaux encadrés, visites de chantier et d'entreprises (104h)

Options de soutien : Bureautique - Stratégie d'entreprise - Création et reprise - Remédiation en français écrit

ALTERNANCE

595 h de formation à l'UCO Laval et 24h d'évaluation
665 h de stage et projet en entreprise

Rythme moyen d'alternance : voir le calendrier prévisionnel sur laval.uco.fr

STATUT DE L'ALTERNANCE

3 statuts possibles : Apprentissage - Stagiaire de la formation professionnelle - Étudiant

- **Contrat d'apprentissage :** l'apprenti est rémunéré par l'entreprise pour un an.
- **Contrat de professionnalisation :** prise en charge des coûts de formation par l'entreprise suivant devis. Les demandeurs d'emploi peuvent bénéficier d'une prise en charge par Pôle Emploi.
- **Statut étudiant :** participation aux frais de formation (droits d'inscription et frais de scolarité) de 3 169 € à 4 998 € pour l'année 2022-2023 en fonction du quotient familial. Droit aux bourses nationales d'enseignement supérieur. Les périodes de stage font l'objet d'une gratification obligatoire (30% du SMIC).

CALENDRIER

De début septembre 2022 à fin août 2023.

Module d'homogénéisation de 2 semaines en option. Nous consulter.

PORTES OUVERTES

Samedi 11 décembre 2021 (10h-16h)

Samedi 29 janvier 2022 (9h-17h)

Samedi 26 février 2022 (9h-17h)

ADMISSION - INSCRIPTION

Conditions : formation ouverte à des personnes autonomes, dynamiques, dotées d'un bon relationnel et d'aptitudes commerciales, ayant validé un diplôme de niveau bac +2, sinon, une validation des études (VES) ou des acquis professionnels (VAP) devra être effectuée.

Modalités : candidature en ligne de décembre à mai sur notre site internet www.laval.uco.fr (participation aux frais de dossier : 80 €). À réception du dossier, le candidat est invité à un entretien si son profil correspond aux critères prioritaires fixés par l'UCO Laval et ses partenaires. Le candidat y présente alors sa motivation pour le métier et la formation ainsi que ses résultats universitaires. Un bilan de l'entretien est immédiatement formulé. Si l'avis est positif, un accompagnement individuel est proposé pour la recherche d'une entreprise d'accueil.

L'inscription sera définitive après :

- réception de la photocopie des résultats de l'examen donnant accès à la licence, après obtention de celui-ci,
- réception de l'accord d'une entreprise des métiers de l'aménagement et de la finition pour l'accueil pendant les périodes de formation en entreprise (cet accord doit être signé avant l'entrée en formation),
- finalisation de l'inscription administrative en ligne.

